

### Action Véhicule et Transport du Futur Programme d'investissements d'avenir

## 4 projets lauréats pour la « Route du Futur »



Les 4 premiers lauréats de l'appel à projets « Route du futur » opéré par l'ADEME dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, permettront de développer des solutions industrielles innovantes et ambitieuses pour réduire l'impact environnemental des infrastructures routières et accompagner la transition énergétique du secteur routier.

### 4 premiers projets lauréats d'envergure

Les 4 projets lauréats permettent d'explorer des champs thématiques divers allant de la réduction de l'empreinte écologique liée à la construction et à l'entretien des infrastructures, au développement de solutions innovantes de production d'énergie dans les infrastructures, à l'amélioration des méthodes de conception et de construction des infrastructures en vue de réduire leurs coûts futurs d'exploitation et d'entretien pour une même qualité de service, et à l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'infrastructure.

Même si ces 4 projets lauréats sont majoritairement portés par les grandes entreprises du BTP, un projet est porté par une PME (REGIC) et deux des projets sont menés en collaboration avec un ou plusieurs laboratoires publics (REGIC et I-STREET).

### Focus sur les 4 projets lauréats

#### **REGIC** (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France pour l'expérimentation)

Coordonné par la PME TEXINOV et mené en collaboration avec l'INERIS et le laboratoire 3SR, ce projet a pour objectif de développer et industrialiser un géosynthétique multi-modules intelligent destiné au renforcement des sols au-dessus de cavités potentielles. Ce géosynthétique étant doté d'un système de détection, il permet une diffusion rapide de l'information en cas d'affaissement ou d'effondrement de la cavité. Le financement du PIA s'élève à 1,4M€ pour l'ensemble du projet et les premières ventes devraient démarrer en 2020.

[En savoir plus sur le projet REGIC en ligne](#)

**NOVATHERM** (Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France pour les expérimentations)

Coordonné par EUROVIA, ce projet vise à développer une chaussée intégrant un échangeur thermique dans ses couches de surface, capable de jouer le rôle de capteur d'énergie solaire thermique et d'émetteur de chaleur alimenté par une source d'énergie renouvelable (géothermie, biomasse). Ce produit doit permettre d'ajouter une nouvelle fonctionnalité écologique au patrimoine routier, et de répondre aux problématiques des sites aéroportuaires notamment dont les enjeux liés à la viabilité hivernale sont très importants. Le financement du PIA s'élève à 1,8 M€. EUROVIA envisage dès 2017 des premières ventes en mode déneigement.

[En savoir plus sur le projet NOVATHERM en ligne](#)

**100%RECYCLEE** (Nouvelle Aquitaine, PACA pour l'expérimentation)

Coordonné par EUROVIA, ce projet a pour objectif de développer une route constituée de près de 100 % de matériaux recyclés, qui possède les performances mécaniques et de durabilité d'une chaussée neuve traditionnelle, présente une empreinte environnementale très largement diminuée et un coût inférieur aux solutions actuelles. Le financement du PIA s'élève à 1,3 M€. EUROVIA envisage dès 2017 des premières ventes de ces agrégats d'enrobés.

[En savoir plus sur le projet 100% RECYCLEE en ligne](#)

**I-STREET** (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays-de-la-Loire)

Coordonné par EIFFAGE et mené en partenariat avec TOTAL, l'IFSTTAR et la PME OLIKROM, ce programme de recherche vise à développer des solutions innovantes dans le domaine de l'industrie (fabrication d'enrobés sous forme de granulés, nouveau modèle logistique des postes d'enrobage) et des produits et services (nouveaux enrobés, chaussée urbaine démontable, peintures innovantes et intégration de capteurs dans la chaussée). Le financement du PIA pour l'ensemble des briques s'élève à 8,7 M€.

[En savoir plus sur le projet I-STREET en ligne](#)

#### Contacts presse :

- **Commissariat général à l'investissement** : Vincent Deshayes, Chef de cabinet, Conseiller presse et communication - 01 42 75 64 29 – [vincent.deshayes@pm.gouv.fr](mailto:vincent.deshayes@pm.gouv.fr) - @CGI\_PIAvenir
- **ADEME** : 01 58 47 81 28 – [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com) - @ademe
- **Ministère de la Transition écologique et solidaire** : 01 40 81 77 57 - @Min\_Ecologie

---

#### LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois : l'enseignement supérieur, la recherche et la formation, la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique, le développement durable, l'industrie et les PME, l'économie numérique, la santé et les biotechnologies.

Le groupe Caisse des Dépôts est le premier opérateur PIA de l'Etat avec la gestion de plus de 23 milliards d'euros.

Pour tout connaître sur le Programme d'Investissements d'Avenir <http://www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgj>

---

#### L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur @ademe